



le 1 800 267-6788 (au Canada) ou le 1 613 944-6788, ou encore par télécopieur au 1 800 575-2500 (au Canada) ou au 1 613 944-2500. Ces renseignements sont accessibles 24 heures sur 24.

- Nous avons aidé de nombreux Canadiens qui se sont trouvés en fâcheuse posture à l'étranger. Voici quelques exemples du soutien que nos bureaux à l'étranger peuvent apporter.

Premier cas : rapatriement sanitaire

Lors d'une fête à Katmandou, au Népal, un jeune Canadien appelé Paul est tombé du toit d'une maison à trois étages. Il souffrait de lésions à la colonne vertébrale, d'une fracture du bras, du pied droit et du bassin. Une intervention chirurgicale était nécessaire pour placer une tige de métal dans son dos. Les médecins ont recommandé de pratiquer l'opération dans un pays mieux équipé. Il a dû faire l'objet d'un rapatriement sanitaire.

Dès qu'une représentante de l'ambassade canadienne a été prévenue, des équipes à Ottawa et à l'étranger ont commencé à coordonner l'évacuation. Après avoir rendu visite à Paul à l'hôpital, l'employée de l'ambassade a contacté plusieurs compagnies aériennes pour réserver des places et confirmer les vols. Au total, Paul a dû emprunter trois vols, soit de Katmandou à Singapour, de Singapour à New York et de New York à Toronto. Il a fallu réserver quatre places, trois pour le blessé qui devait voyager allongé et une pour la personne qui l'accompagnait. Il fallait en outre prévoir une ambulance à chaque escale pour le transfert d'un avion à l'autre, ainsi qu'à Toronto pour le transfert final à l'hôpital. Un représentant de l'ambassade canadienne à chacune des escales venait attendre le blessé à l'aéroport pour s'assurer que tout se passait bien.

Entre-temps, à la demande de Paul, un représentant du Ministère à Ottawa avait communiqué avec sa famille à Toronto pour l'informer de l'accident. Ce représentant est resté en contact avec la famille jusqu'à ce que Paul soit arrivé à l'hôpital de Toronto.